



AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal se réunira en séance publique :

Le 22 juin 2026 à 18h30
Mairie – Salle des mariages

Ordre du jour :

- Approbation du dernier Conseil municipal du 5 juin 2026
- Affectation des résultats 2025 annule et remplace
- Institution et fixation du taux de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation
- Repas intergénérationnel
- Demande annulation dette périscolaire
- Subvention La Passerelle
- Référent mission locale
- Référent vélo et aménagement cyclable
- Convention CCAS Elbeuf
- Vente maison 14 rue Hippolyte Saint-Amand
- Financement camion-benne
- Questions et informations diverses :
 - Cours informatique

La séance est ouverte au public, conformément aux dispositions en vigueur.

À Orival, le 16 juin 2026

Le Maire,
Loïc DEVAUX

